

AVIS PUBLIC

1^{er} AVIS

VENTE POUR TAXES

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la Ville de Varennes, que conformément à la résolution numéro 2018-343 adoptée par le Conseil municipal à sa séance générale du 20 août 2018, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère en la manière prescrite par la *Loi sur les cités et villes*, au lieu ordinaire des séances du Conseil municipal de la Ville de Varennes, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, située au 35 rue de la Fabrique à Varennes, le jeudi 11 octobre 2018 à 10 h, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts, plus les frais encourus subséquemment, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés (en argent comptant ou par chèque visé ou traite bancaire) avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent, soit par chèque visé ou par traite bancaire, le prix de son adjudication, avec les intérêts et frais encourus, incluant les frais de préparation de l'acte de collocation et les frais de publication, les droits et honoraires du ministre de Finances (3%), plus les taxes provinciale et fédérale. À défaut du paiement immédiat, l'immeuble sera remis en vente, sans préjudice aux autres recours dont la Ville dispose en pareil cas.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an, tel que prescrit à la *Loi sur les cités et villes*.

Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Dans le cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

LES IMMEUBLES CI-APRÈS DÉSIGNÉS SONT SITUÉS AU CADASTRE OFFICIEL DU VILLAGE DE VARENNES, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES :

MATRICULE	LOTS	SITUATION	PROPRIÉTAIRE
0960-31-9267	P-77-A et P-78 (VIL)	63-65 rue D'Youville	Sophie Boulanger

Un immeuble connu et désigné comme étant :

- a) Une partie du lot numéro SOIXANTE-DIX-SEPT A (Ptie 77-A) du cadastre officiel du Village de Varennes, circonscription foncière de Verchères, borné vers le Nord-Est par la rue D'Youville (sans désignation cadastrale), vers le Sud-Est par une partie du lot 77-A audit cadastre, vers le Sud-Ouest par le lot 77-B et vers le Nord-Ouest par une partie du lot 78 dudit cadastre, mesurant quatre pieds et neuf dixièmes (4.9') vers le Nord-Est, quatre-vingt-deux pieds et six dixièmes de pied (82.6') vers le Sud-Est, quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied (4.65') vers le Sud-Ouest et quatre-vingts pieds (80') vers le Nord-Ouest, contenant en superficie 404 pieds carrés, mesures Anglaises.
- b) Une partie du lot numéro SOIXANTE-DIX-HUIT (Ptie 78) du cadastre officiel du Village de Varennes, circonscription foncière de Verchères, borné vers le Nord-Est par la rue D'Youville (sans désignation cadastrale), vers le Sud-Est par une partie du lot 77-A et le lot 77-B audit cadastre, vers le Sud-Ouest par le lot 78 et vers le Nord-Ouest par une partie du lot 78 dudit cadastre, mesurant cinquante-deux pieds et sept dixièmes (52.7') dans ses lignes Nord-Est et Sud-Ouest et cent six pieds et quatre dixièmes de pied (106.4') dans ses lignes Sud-Est et Nord-Ouest.

LES IMMEUBLES CI-APRÈS DÉSIGNÉS SONT SITUÉS AU CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE VARENNES, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES :

MATRICULE	LOT	SITUATION	PROPRIÉTAIRES
0958-70-9936	92-636 (PAR)	231 rue du Saint-Laurent	Les Habitations Turgeon inc.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision SIX CENT TRENTE-SIX du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-DOUZE (92-636) du cadastre officiel Paroisse de Varennes, dans la circonscription foncière de Verchères.

Le tout avec la maison dessus érigée portant le numéro civique 231, rue Saint-Laurent avec toutes les circonstances et dépendances, situé dans la municipalité de Varennes.

MATRICULE	LOT	SITUATION	PROPRIÉTAIRES
1557-56-8024	470-P, 471-P (PAR)	2803 chemin des Sucrieries	Jacques Choquet

Un immeuble (ci-après nommé « immeuble ») connu et désigné comme étant composé :

A) Une PARTIE du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE- DIX (PTIE 470), audit cadastre, bornée vers le Nord-Ouest par une partie du lot 470 (Chemin des Sucrieries); vers le Nord-Est par des parties du lot 469; vers le Sud-Est, l'Ouest, le Sud, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud, l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est par une partie du lot 470; vers le Sud-Ouest par une partie du lot 471, tous dudit cadastre. Mesurant soixante-sept mètres et quatre- vingt-dix-sept centimètres (67,97 m.) vers le Nord-Ouest; cent quatre-vingt-dix-neuf mètres et vingt-sept centimètres (199,27 m.) vers le Nord-Est; douze mètres et soixante-quinze centimètres (12,75 m.) vers le Sud-Est; Et mesurant, en suivant le ruisseau qui traverse ledit lot : onze mètres et six centimètres (11,06 m.) vers l'Ouest; treize mètres et vingt-neuf centimètres (13,29 m.) et une autre distance de douze mètres et quarante-trois centimètres (12,43 m.) vers le Sud; dix mètres et quarante-deux centimètres (10,42 m.) vers le Sud-Ouest; sept mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (7,99 m.) vers l'Ouest; quinze mètres et soixante-douze centimètres (15,72 m.) vers le Sud, neuf mètres et cinquante-quatre centimètres (9,54 m.) vers l'Ouest; cinquante- deux mètres et soixante-treize centimètres (52,73 m.) et une autre distance de quatre mètres et trente centimètres (4,30 m.) vers le Sud-Ouest. Mesurant onze mètres et soixante-quatre centimètres (11,64 m.) vers le Sud-Est ; soixante-huit mètres et quatre-vingt- huit centimètres (68,88 m.) vers le Sud-Ouest, où elle est bornée par une partie du lot 471. Contenant en superficie huit mille sept cent trente-sept mètres carrés et neuf décimètres carrés (8 737,9 m. car.).

B) Une PARTIE du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZE (Ptie 471) audit cadastre, de forme triangulaire, bornée vers le Nord-Ouest par une partie du lot 471 (Chemin des Sucrieries) ; vers le Nord-Est par une partie du lot 470 ; vers le Sud-Ouest par une partie du lot 471. Mesurant trente et un mètres et trente-neuf centimètres (31,39 m.) vers le Nord-Ouest ; soixante-huit mètres et quatre-vingt-huit centimètres (68,88 m.) vers le Nord-Est ; soixante-quatre mètres et quarante-huit centimètres (64,48 m. selon titre : 63,40 m.) vers le Sud-Ouest. Contenant en superficie mille sept mètres carrés et deux décimètres carrés (1 007,2 m. car.).

Ces parties de lots sont situées du côté Sud-Est du Chemin des Sucrieries et apparaissent sur un certificat de localisation préparé par Michel Verville, arpenteur-géomètre, le dix septembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), sous le numéro V-1461-C de ses dossiers.

C) D'une autre PARTIE du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE-DIX (Ptie 470) audit cadastre, de forme triangulaire, commençant à un point étant situé sur la limite

séparant les lots 470 et 471 à soixante-huit mètres et quatre-vingt-huit centimètres (68,88 m.), selon une direction de 291°35'05", de l'intersection de la limite séparant le lot 470 du lot 471 avec la limite Sud-Est du Chemin des Sucrieries.

Dudit point de départ ainsi déterminé, bornée vers le Nord-Ouest par une partie du lot 470 selon une direction de 14°01'05", une distance de onze mètres et soixante-quatre centimètres (11,64 m.) jusqu'à un point; de là, bornée vers le Nord-Est par une partie du lot 470 (ruisseau) selon une direction de 102°27'10", une distance de quatre mètres et trente centimètres (4,30 m.) jusqu'à un point; de là, bornée vers le Nord-Est par une partie du lot 470 (ruisseau) selon une direction de 91°29'20", une distance de trois mètres et quatre-vingt-trois centimètres (3,83 m.) jusqu'à un point; de là, bornée vers le Sud par une partie du lot 470 selon une direction de 226°33'50", une distance de quatorze mètres et quatre-vingt-quatorze centimètres (14,94 m.) jusqu' au point de départ. Ladite partie de terrain contient en superficie quarante-cinq mètres carrés et deux décimètres carrés (45,2 m. car.).

Cette partie de lot apparaît sur un plan préparé par Michel Verville, arpenteur-géomètre, le trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), sous le numéro V-1837 de ses minutes, accompagné d'une description technique.

Sur cet immeuble est érigé un bâtiment portant le numéro 2803, Chemin des Sucrieries, Varennes (Oc), J3X 1P7, circonstances et dépendances.

MATRICULE	LOTS	SITUATION	PROPRIÉTAIRES
1060-67-9354	130-21 (PAR)	2531 boulevard René-Gaultier	Marie-José Hébert

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro VINGT-ET-UN de la subdivision du lot originaire numéro CENT TRENTE (130-21) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Varennes, dans la circonscription foncière de Verchères.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 2531 du boulevard René-Gaultier, à Varennes, province de Québec, J3X 1K4, dont le mur « ouest » est construit mitoyen.

MATRICULE	LOTS	SITUATION	PROPRIÉTAIRES
0961-93-7233	71-201 71-210 71-215 71-217 (PAR)	2594 rue Sainte-Anne 2598 rue Sainte-Anne 2608 rue Sainte-Anne	9079-8349 Québec inc.

Les fractions de l'immeuble sont assujetties au régime de la copropriété de l'immeuble suivant les actes suivants :

Déclaration de copropriété par 9079-8349 Québec inc. reçue devant Me Mélanie Raby, notaire et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Verchères, sous le numéro 22 491 129 et comprenant :

DESCRIPTION DES PARTIES PRIVATIVES ET INDIVISES :

- 1 L'adresse de cette partie privative est le 2594 rue Sainte-Anne, Varennes, province de Québec, J3X 0E8
 - a) La partie privative connue et désignée comme étant le lot 71-217 du Cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères

- b) La quote-part des droits indivis dans les parties communes connue et désignée comme étant le lot 71-201 du Cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;

Valeur relative attribuée à l'unité : 15.015%

- 2 L'adresse de cette partie privative est le 2598 rue Sainte-Anne, Varennes, province de Québec, J3X 0E8

- a) La partie privative connue et désignée comme étant le lot 71-215 du Cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères

- b) La quote-part des droits indivis dans les parties communes connue et désignée comme étant le lot 71-201 du Cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;

Valeur relative attribuée à l'unité : 11.710%

- 3 L'adresse de cette partie privative est le 2608 rue Sainte-Anne, Varennes, province de Québec, J3X 0E8

- a) La partie privative connue et désignée comme étant le lot 71-210 du Cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères

- b) La quote-part des droits indivis dans les parties communes connue et désignée comme étant le lot 71-201 du Cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;

Valeur relative attribuée à l'unité : 14.765%

MATRICULE	LOTS	SITUATION	PROPRIÉTAIRES
1659-13-3535	326-P (PAR)	3351 chemin de la Butte- aux-Renards	Dave Simard

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT-SIX (ptie 326) du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, dans la circonscription foncière de Verchères.

Bornée ladite partie au Sud-Ouest par une partie du lot 326; mesurant le long de cette limite quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m); au Nord-Ouest, par une partie du lot 326, mesurant le long de cette limite quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m); au Nord-Est, par une partie du lot 326, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m); au Sud-Est, par une partie du lot 326, mesurant le long de cette limite quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m).

La limite Sud-Ouest de l'emplacement ci-haut décrit est parallèle à une distance de vingt-neuf mètres et vingt-quatre centièmes (29,24 m) au Nord-Est de la ligne de division des lots originaires 325 et 326. Le point d'intersection des limites Sud-Ouest et Nord-Ouest de l'emplacement se situe à une distance de mille sept cent soixante-dix mètres et trente-deux centièmes (1 770,32 m) au Sud-Est de la limite d'emprise du chemin de la Butte-aux-Renards mesurée dans le prolongement de la limite Sud-Ouest de l'emplacement

Contenant en superficie quatre mille cent quarante-cinq mètres carrés et quatre dixièmes de mètre carré (4 145,4 m²).

Avec toutes les constructions y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro 3351, chemin de la Butte-aux-Renards, Varennes, Québec, J3X 1P7.

MATRICULE	LOTS	SITUATION	PROPRIÉTAIRES
1060-16-9684	852-1 852-2 852-3 852-6 (PAR)	106 rue Liebert	Josée Riendeau

Une fraction d'une copropriété portant le numéro 106 de la rue Liébert, à Varennes, province de Québec, J3X 2H8, dont le mur Nord-Est est mitoyen, comprenant :

1. la partie privative connue et désignée comme étant le lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro HUIT CENT CINQUANTE-DEUX (852-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères.
2. la quote-part des parties communes afférentes à ladite partie privative, lesquelles parties communes sont connues et désignées comme suit :
 - a) du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro HUIT CENT CINQUANTE-DEUX (852-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;
 - b) du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro HUIT CENT CINQUANTE-DEUX (852-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;
 - c) du lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro HUIT CENT CINQUANTE-DEUX (852-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;

Avec le droit à l'usage d'un espace de stationnement extérieur tel qu'attribué par la déclaration de copropriété publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Verchères sous le numéro 330760.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ledit immeuble et plus particulièrement sujet aux charges suivantes :

- a) aux dispositions de la déclaration de copropriété reçue par Me Nathalie Jodoin, notaire, le premier mai deux mille deux (01-05-2002) et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Verchères sous le numéro 330760;
- b) aux servitudes de passages et d'accès créées aux termes de l'acte publié audit bureau sous le numéro 330761.

Donné à Varennes, ce 11 septembre 2018.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA